



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01457

Numéro SIREN : 799 168 026

Nom ou dénomination : 3B

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2017 sous le numéro de dépôt 8863

SAS 3B
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 euros
Siège Social: 31 Boulevard Aristide BRIAND
85000 LA ROCHE SUR YON
N° Sire : 799 168 026 00018

Rapport de Gestion de la Gérance sur l'approbation des Comptes de l'exercice clos le 31 Août 2016

L'an Deux Mille Dix Sept,
Le 17 Janvier,
A 17 heures.

Les actionnaires de la société 3B, SAS au capital de 1 000 euros divisés en Mille Actions de un Euros, dont le siège social est situé 31 Boulevard Aristide BRIAND 85000 LA ROCHE SUR YON, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée par le président.

L'assemblée est présidée par Mr Philippe BISSON,

Est également présent :

- Mr Johan BISSON,
- Mr Michel BISSON

L'ordre du jour est le suivant:

- Présentation des Comptes clos au 31 Aout 2016 et du rapport de gestion
- Affectation du Résultat
- Question Diverses

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanences des méthodes comptables
- Indépendances des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation de la société et évolution de l'activité

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 129 842 euros
Les achats de marchandises sont de 34 203 euros
Les charges externes s'élèvent à 40 436 euros

Les impôts et taxes sont de 1 985 euros
Les salaires s'élèvent à 31 958 euros et les charges sociales sont de 12 195 euros
Le bénéfice comptable s'élève à 3793,99 euros

Evolution Prévisible

La société espère maintenir la même rentabilité sur l'exercice à venir

Evenements Importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activité en Matière de recherche et de développement

Néant

Information sur les Délais de Paiement des Fournisseurs

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce ainsi qu'au décret n° D 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des fournisseurs à payer correspond à des délais normaux de règlement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Néant

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

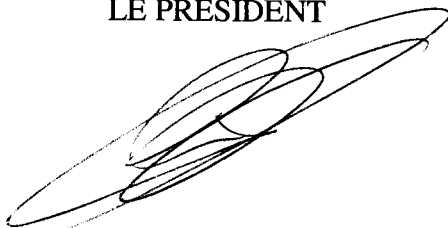
Nous vous proposons d'affecter la perte comptable de l'exercice clos au 31 Août 2016 d'un montant de 3 793,99 euros de la manière suivante :

– Autres Réserves : 3 793,99 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Néant

LE PRESIDENT



3B
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 31 Boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE S/YON
799 168 026 00018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 JANVIER 2017

L'an 2017
Le 17 Janvier

Les associés de la société 3B, société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président au siège de la société.

Le président Philippe BISSON constate que sont présents :

- Monsieur Johan BISSON
- Monsieur Michel BISSON

L'assemblée est présidée par Philippe BISSON gérante,

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport de la gérance,
- 2) Approbation des Comptes clos au 31 Aout 2016,
- 3) Questions Diverses,
- 4) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Le présidente constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence, l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus .

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence
- le rapport de la gérance
- le texte du projet des délibérations qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance,

Puis le président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, sur la base du rapport de gestion présenté, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Les actionnaires prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée à Mr Philippe BISSON au cours de l'exercice écoulé et qui s'est élevée à la somme de 28 370,92 € brute ; la société a également pris en charge les cotisations sociales correspondant à cette rémunération.

Monsieur Philippe BISSON, associé concerné ne prenant pas part au vote

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés approuvent la proposition du Président et décident d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Août 2016, et qui se chiffre à 3 793,99 euros de la manière suivante :

- Autres Réserves : 3 793,99 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport établi par le président, constate qu'il n'existe pas de conventions visées à l'article L 223- 19 du Code de Commerce et prend acte de cette situation,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

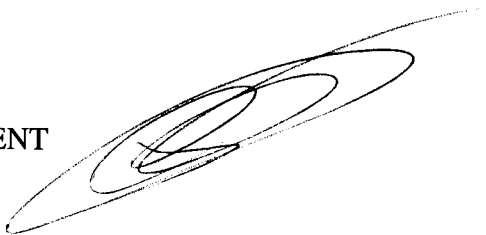
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

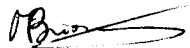
LE PRESIDENT



Johan BISSON Actionnaire



Michel BISSON actionnaire



ETATS DE GESTION

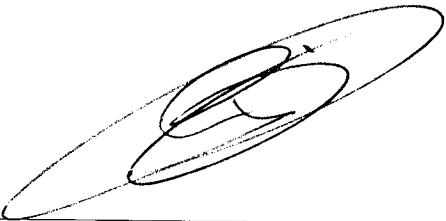
SAS 3B
COMM.DETAIL FRUITS ET LEGUMES
31 BD ARISTIDE BRIAND

85000 LA ROCHE SUR YON

Période du 01/09/2015 au 31/08/2016

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

*Documents Certifiés Conformés
aux Originiaux*

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized, featuring a large, sweeping 'S' or 'B' shape followed by a smaller, more complex flourish.

Exercice ouvert le : 01/09/2015	Régime "simplifié d'imposition" ☒ X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/08/2016	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐ ou "réel normal" ☐		taxation au tonnage ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :		Adresse du siège social		
SAS 3B 31 BD ARISTIDE BRIAND 85000 LA ROCHE SUR YON				
N° Siret	79916802600018			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :				
Dénomination :			N° Siret :	
Adresse :				
B ACTIVITE				
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		COMM.DETAIL FRUITS ET LEGUMES		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)				
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %		DEFICIT (Report de la ligne
		Bénéfice imposable au taux de 15 %	4 299	XO DU 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets		
PVLT imposables au taux de 15%		au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
PVLT imposables		Autres plus-values imposables Plus-values à LT imposables PV exonérées		
à 19 %		à 19 % à 0% (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .				
Ent. nouv. art. 44 sexies		Jeunes entre. innovantes		Zone franche urbaine
Ent. nouv. art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Zone franche d'activité
Sociétés d'invest. immo. cotées		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies		PME innovantes
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%		Autres dispositifs
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :				
productif, art. 244 quater W ☐ du logement social, art. 244 quater X ☐				
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)				
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt				
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt				
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll. Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %				
Nom, adresse, téléphone, télécopie :				
- du comptable * : ☐ FIDUCIAL EXPERTISE				
Téléphone : 04 92 51 70 64 ZAC DE MICROPOLIS QUARTIER BELLE AUREILLE				
05000 GAP				
- du conseil * : ☐				
Téléphone :				
- du C.G.A. :				
n° agrément CGA				
Visa : CGA/AGA ☐				
Viseur conventionné ☐				
A LA ROCHE SUR YON le 05/12/2016				
Nom du déclarant : PHILIPPE BISSON				
Qualité du déclarant : PRESIDENT				

Edition libre de la déclaration de résultat transmise par TDFC

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 3B							
et date de clôture de l'exercice: 31/08/2016							
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même.	(a)				
		- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)				
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)				
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)				
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e)				
			(f)				
			(g)				
			(h)				
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)				
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)				
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)					
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	année du versement (3)	Montant des sommes versées				
			Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac. (5)		Frais professionnels autres que (5) et (6).	
				Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)
H DIVERS							
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)							
Adresses des autres établissements							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

Désignation de l'entreprise : SAS 3B						Néant				
Adresse de l'entreprise : 31 BD ARISTIDE BRIAND 85000 LA ROCHE SUR YON										
Numéro SIRET* : 79916802600018										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12						Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :		
						Exercice N, clos le : 31/08/2016		31/08/2015		
ACTIF						Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*					010		012		
M	Incorporelles - Autres*					014	13 709	016	12 110	1 599
M	Immobilisations corporelles*					028		030		6 169
	Immobilisations financières* (1)					040		042		
Total I (5)						044	13 709	048	12 110	1 599
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*					050		052		
I	- Marchandises*					060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes					064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*					068		070		
U	(2) - Autres* (3)					072	1 165	074	1 165	252
L	Valeurs mobilières de placement					080		082		
A	Disponibilités					084	26 496	086	26 496	16 553
N	Charges constatées d'avance*					092		094		
T	Total II					096	27 661	098	27 661	16 805
Total général (I + II)						110	41 370	112	29 260	22 975

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120		1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124			
P Réserve légale	126		100	
R Réserves réglementées*	130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132		16 420	
P Report à nouveau	134			-30 643
R Résultat de l'exercice	136		3 794	47 163
E Provisions réglementées	140			
Total I	142		21 314	17 520
Provisions pour risques et charges	Total II 154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		2 236	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 501)	172		5 711	5 455
E Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		7 947	5 455
Total général (I + II + III)	180		29 260	22 975
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
E à moins d'un an				
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
V				
I (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS 3B		Exercice N, clos le (1) 31/08/2016		Ex. N-1, clos le (2) 31/08/2015	
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises* dont export	209	210	129 842	
R	Production vendue biens et livraisons	215	214		43 715
O	Production vendue services* intracommunau.	217	218		
D	Production stockée* (variatio stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)		222		
	Production immobilisée*		224		
E	Subventions d'exploitation reçues		226		
X	Autres produits		230	2	3 201
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	129 844	46 916
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
H	Variation de stock (marchandises)*		236		
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)		238	34 203	11 631
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*		240		582
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :		242	40 436	18 395
E	- mobilier 7 521 - immobilier)				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	244	1 985	1 104
	Rémunérations du personnel*		250	31 958	6 078
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	12 195	1 382
X	Dotations aux amortissements*		254	4 570	6 979
P	Dotations aux provisions		256		
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259	262	3	292
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionne	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	125 350	46 443
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	4 494	473
	Produits financiers (III)		280		
D	Produits exceptionnels (IV)		290		103 000
I	Charges financières (V)		294	55	23
V	Charges exceptionnelles (VI)		300		53 768
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	645	2 519
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	3 794	47 163
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2			312	3 794	314
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles		318		
I	Provisions non déductibles*		322		
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	645	
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Entreprises nouvelle (44 sexes)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurales (44 quidecies)	138				
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		
Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345	Dont : investissements outre-mer	344	Dont : créance due au report en arrière du	346
Déduct. exception. (art 39 decies)					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2			352	4 299	354
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
E	Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :			360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2			370	4 299	372

Désignation de l'entreprise:

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire	Exercice N
Libellé	Montant
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Déduction du CICE comptabilisé	140
Néant	
Néant	
Total	140

Désignation de l'entreprise : SAS 3B				Néant :						
I	IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410	13 709	412		414		416	13 709	
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	13 709	492		494		496	13 709	

II		AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	7 540	502	4 570	504		506	12 110
I	Terrains	510		512		514		516	
M	Constructions	520		522		524		526	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536	
C	Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	7 540	572	4 570	574		576	12 110

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5			
	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme		
						19 %	15% ou 16%	0 %
					5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
	578	580	582	584	586	581	587	589
TOTAL								
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).								
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-						TOTAL	596	

Désignation de l'entreprise : SAS 3B								Néant :			
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementée	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607			
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656			
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B				C			
MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immos. incorporelles	700		705		1	Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst.Techn. Mat & Out	730		735		4		
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autre immos corpor.	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter lig.322 N°2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	
TOTAL des déficits restant à reporter	870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et 3211-1 du code des transports)		
				800	

(1) Cette case comprend le montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

VI	DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	7 141
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 160
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

**5 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

N° 2033-E

2016

Désignation de l'entreprise : SAS 3B		Néant : ☒ **	
Exercice ouvert le : 01/09/2015		et clos le : 31/08/2016	
		Durée en nombre de mois : 12	

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subv. d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 1	144	

II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE D'UN TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises) *	122	
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Total 2	152	

III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 - Total 2	137

IV - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	
Mono-établissement au sens de la CVAE		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Période de référence	du	au
Date de cessation		

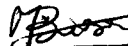
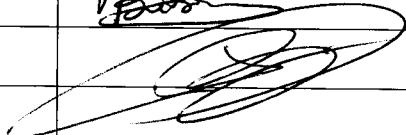
V - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

SAS 3B
SAS au capital de 1 000 euros
Siège Social : 31, Boulevard Aristide BRIAND
85000 LA ROCHE SUR YON
N° Siret : 799 168 026 00018

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée Générale Ordinaire du 17 Janvier 2017

Associées Présente	Associés Représentés	Signature
Mr Johan BISSON		
Mr Michel BISSON		
Mr Philippe BISSON		
Total		

Feuille de Présence Certifiée Exacte

Le Président de Séance

